Image not found or type unknown

L'AERES évalue l'université de Cergy-Pontoise : A+ !

publié le **06/06/2009**, vu **3635 fois**, Auteur : Corentin Kerhuel

L'AERES vient d'évaluer la licence de droit de l'université de Cergy-Pontoise, elle obtient la note maximale : A+ !

Image not found or type unknown

AERES : Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Points forts selon l'AERES :

- 1/La structure des enseignements permet une orientation progressive des étudiants
- 2/Des aspects professionnalisants (stages, rencontres avec des professionnels, projet professionnel étudiant...)
- 3/Mise en place de plusieurs dispositifs d'aide à la réussite (tutorat, enseignants référents, réduction des effectifs dans les groupes de travaux dirigés...)

Source :
http://www.u-cergy.fr/article12039.html

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés